

# Document d'information sur un engagement électoral

(Loi sur la transparence des engagements électoraux, L.N.-B. 2018, c. 1, articles 4 et 5)



P 10 006

(2024-03-14)

Partie A : Engagement électoral	
Parti politique enregistré	Association libérale du Nouveau-Brunswick
Numéro	L-005
Titre	TVP sur l'électricité
Description	Supprimer la taxe de vente provinciale (TVP) des factures résidentielles d'électricité.
Type d'engagement	X Engagement du parti <input type="checkbox"/> Engagement du chef
Renvoi à la plateforme électorale	la plateforme n'est pas disponible
Type de document d'information	<p>Cochez l'une des cases suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> a) Estimation des coûts, c.-à-d. une estimation des coûts ou des incidences financières</p> <p>X b) Énoncé des coûts maximaux, c.-à-d. si l'engagement porte sur la mise en œuvre d'un programme ou service nouveau ou élargi, un énoncé des coûts maximaux que le parti lui accordera s'il forme le prochain gouvernement</p> <p>c) Aucune estimation des incidences financières de l'engagement électoral n'a été créée pour les raisons suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> On ne disposait pas d'assez d'information pour préparer une estimation des coûts.</p> <p><input type="checkbox"/> L'engagement électoral n'aura aucune incidence financière pour la province.</p> <p><input type="checkbox"/> Le parti refuse de préparer une estimation des coûts ou un énoncé des coûts maximaux relativement à l'engagement électoral.</p>
Document d'information complémentaire	<p>Si un énoncé des coûts maximaux a été coché ci-dessus et l'engagement électoral indique qu'il augmentera ou réduira les recettes, le document d'information complémentaire suivant est également déposé :</p> <p><b>Non applicable</b></p>

Partie B : Incidences financières							
Exercice	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	Postérieur	Total
Budget de fonctionnement – recettes							
Budget de fonctionnement – charges		(95,000,000)	(95,000,000)	(95,000,000)	(95,000,000)		(380 000 000)
Budget d'investissement – dépenses							
X Ces incidences financières se trouvent dans le <i>Résumé des engagements électoraux</i> déposé avec le présent document d'information.							

**Partie C : Autres renseignements requis**

Chaque hypothèse importante formulée en vue de déterminer l'estimation des coûts ou l'énoncé des coûts maximaux.

Les coûts fournis par le gouvernement par l'intermédiaire de la Bibliothèque de l'Assemblée législative sont exacts.

Les sources des renseignements ayant servi à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

Il n'existe pas de données administratives permettant d'apporter une réponse précise. Cependant, on estime que la portion provinciale de la TVH imposée aux clients résidentiels serait de l'ordre de 90 à 95 millions de dollars.

Source : Gouvernement du Nouveau-Brunswick (par l'intermédiaire de la Bibliothèque de l'Assemblée législative)

Les calculs exécutés pour procéder à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

N/A

**Partie D : Publication**

X Le présent document d'information a été rendu public par le parti politique enregistré à l'aide des médias, notamment par communiqué de presse, affichage sur un site Web ou tout autre moyen médiatique d'information publique.

**Partie E : Signature**

X Représentant officiel du parti politique enregistré ou  
Agent principal du parti politique enregistré

Nom  
**Eldon Hunter**

Signature écrite

Date

ou signature électronique (taper le nom)

**Eldon Hunter**

Date

Le 19 septembre 2024